



**Revue de presse  
Gouvernance des eaux souterraines  
d'Abitibi-Témiscamingue  
3 juin – 17 juin 2015**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)

Le soleil  
8 jun 2015  
Baptiste Ricard-Châtelain

## TCE à Shannon: la décontamination retardée



Les militaires avaient auparavant assuré que la décontamination de la nappe phréatique de Shannon commencerait cet été.

PHOTO THÈQUE LE SOLEIL



**BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN**

Le Soleil

[Suivre](#)

**(Québec) La décontamination de la nappe phréatique de Shannon, souillée par le dégraissant cancérigène trichloroéthylène (TCE), ne commencera pas en 2015 tel qu'annoncé par l'armée, a appris *Le Soleil*. Quand, alors? «Il n'y a pas de date ferme.»**

ma PRESSE

[Ajouter](#)

PARTAGE

[Partager](#) 47

[Tweeter](#) 25

[g+](#) 0

«Les travaux terrain n'ont pas débuté», concède Daniel Blouin, conseiller principal en communications au bureau des relations avec les médias de la Défense nationale. Donc, le traitement de l'eau polluée par le TCE déversé dans la nature par l'armée et un sous-traitant ne sera pas effectué avant 2016 ou 2017, peut-être plus tard? «Je ne peux ajouter d'autres détails.»

Les militaires avaient pourtant assuré que la décontamination de l'eau commencerait cet été. Voici ce qu'écrivait au *Soleil* la sous-ministre adjointe aux Affaires publiques, Kathleen Guillot, en 2012 : «Le projet d'interception de TCE sur lequel le ministère [...] travaille consiste à mettre en oeuvre pour une durée d'opération de 15 ans, et qui doit se terminer en 2030, un système de pompage et de traitement [...]»

Ottawa a débloqué 40 millions \$ pour cette étape finale censée permettre d'aspirer la pollution cancérigène à la surface, où l'eau serait épurée avant d'être retournée à la terre. La cagnotte, nous disait-on, devait permettre de pomper le nuage de TCE à la limite du terrain de la Garnison Valcartier, avant que le produit chimique coule sous les maisons de Shannon et dans la rivière Jacques-Cartier.

La somme substantielle s'additionne aux quelque 60 millions \$ déjà dépensés dans ce dossier. Mme Guillot affirmait donc qu'en 2030, après avoir décaissé 100 millions \$, la Défense escomptait avoir réduit les concentrations de TCE dans l'eau souterraine.

«Ils avaient promis!» critique vivement Marie-Paule Spieser, du Regroupement des citoyens de Shannon. Promis de nettoyer la nappe phréatique empoisonnée, insiste-t-elle. «Zéro pis une barre! Ils n'ont rien fait depuis ce temps-là. C'est honteux.»

La Défense nationale indique qu'«il est [toujours] prévu que le panache soit intercepté près de la limite de propriété du ministère de la Défense nationale avec la municipalité de Shannon», dit Daniel Blouin, le conseiller principal en communications. Reste à savoir quand.

Entre-temps, «les étapes de préparation [...] se poursuivront en 2015. Ces principales étapes comprennent, sans s'y limiter : diverses études complémentaires, les négociations avec les propriétaires concernés par l'installation d'infrastructures sur leurs propriétés respectives et la rédaction de documents d'appels d'offres.»

### **Pas encore d'appels d'offres**

«Ces étapes seront suivies de processus d'appels d'offres pour engager les consultants et entrepreneurs qui réaliseront le projet, et de la conception et construction du système de pompage et traitement par l'entreprise privée.» M. Blouin nous écrit donc que l'armée n'est pas encore en mesure d'octroyer les contrats pour la réalisation du chantier d'épuration.

L'Armée, qui effectue des essais sur le terrain depuis 2006, ne sait pas plus quelle technologie de traitement de l'eau sera utilisée. «Ce n'est pas encore déterminé.»



### **DU MÊME AUTEUR**

[TCE à Shannon: la décontamination retardée](#)

[Aide sociale: des prestataires pourraient être obligés de vendre leur maison](#)

[Décès du cycliste Guy Blouin: la ministre de la Justice ne s'en mêle pas](#)

[Mort du cycliste Guy Blouin: l'intervention de la ministre de la Justice réclamée](#)

[L'ex-policier Serge Lefebvre reste incarcéré](#)

Pendant ce temps, le panache de TCE poursuit sa progression dans l'eau souterraine. Depuis la source la contamination sur les lots de la Défense nationale et d'un ancien sous-traitant, le produit chimique vogue sous les maisons de Shannon. Il migre jusqu'à la rivière Jacques-Cartier, même jusqu'au secteur Val-Bélair de la Ville de Québec. Depuis 2009, la capitale ne distribue plus cette eau à ses citoyens, bien que la concentration de TCE y soit sous les normes de potabilité. La mairie exige réparation aux militaires.

## En Cour d'appel en février

Le recours collectif intenté par les citoyens de Shannon contre la Défense nationale pourrait être finalement entendu par la Cour d'appel du Québec l'hiver prochain, possiblement en février, a appris *Le Soleil*. C'est plus de 15 ans après le début de la saga.

«On a convenu que la Cour d'appel nous entende dès février prochain», indique l'avocat des citoyens de Shannon, Me Charles Veilleux. «La dernière semaine de février.»

Dans l'autre camp, au ministère de la Justice fédéral, Me David Lucas confirme : «La Cour va chercher des dates à la fin du mois de février 2016.»

Les belligérants devaient, à l'origine, se présenter au tribunal d'appel en avril 2014. Un an plus tôt, *Le Soleil* avait toutefois révélé que la Santé publique avait embauché une équipe d'experts internationaux afin de rouvrir le dossier. On jugeait alors que les données sur le nombre de cancers du cerveau dans la municipalité de Shannon étaient «préoccupantes», que les inquiétudes des citoyens étaient «justifiées».

Tout un revirement. Durant le premier procès, les autorités sanitaires ont soutenu qu'il n'y a pas plus de cancers à Shannon qu'ailleurs. D'ajouter que le trichloroéthylène (TCE) ne peut être accusé d'être la source des maux.

Au printemps 2014, les trois juges au dossier avaient vivement sermonné les avocats qui pensaient plaider leur cause sans attendre le nouveau rapport de la Santé publique. On leur avait très clairement fait comprendre que la Cour allait accepter un report.

Le juge François Pelletier était impératif et soulignait que la Santé publique pourrait se dédire. «L'affaire se présente sous un angle fort particulier en ce qu'il est maintenant de notoriété publique que Santé Québec a commandé une nouvelle étude pour mieux mesurer les conséquences de la contamination de la nappe phréatique sur la santé des citoyens de Shannon. Par ce geste, il paraît à première vue qu'elle remet en question la justesse de sa position en première instance.»

S'appuyant sur la preuve en préparation, le juge Pelletier avait même invité les parties à négocier une entente à l'amiable.

Mais l'étude de la Santé publique n'est toujours pas prête. Et les parties n'ont pas négocié d'entente à l'amiable.

L'avocat des citoyens vient d'indiquer au tribunal qu'il est prêt à procéder même sans avoir en main l'analyse de la Santé publique. «On devait être entendu au mois d'avril l'année passée. Et notre dossier était prêt. [...] Depuis longtemps, il était prêt», fait valoir Me Charles Veilleux.

### **Jusqu'en Cour suprême?**

Au Regroupement des citoyens de Shannon, on a hâte d'être entendu. «J'aimerais bien qu'on avance. Ça traîne. Qu'on ait le rapport [de la Santé publique] ou non, on est prêt à procéder», balance Marie-Paule Spieser, la représentante des plaignants dans le recours collectif.

Car Mme Spieser pense déjà à la manche suivante, celle qui se jouera devant le plus haut tribunal canadien, selon elle. «Je suis encore convaincue qu'on va devoir aller en Cour suprême.»

Du tac au tac, le fédéral s'affiche aussi prêt à en découdre. «L'étude ne va pas changer les faits du dossier. Donc, on n'a pas besoin d'attendre», balance Me David Lucas.

### **Une étude sur les cancers à l'automne?**

Elle devait être publiée en 2014, puis au premier trimestre 2015, puis au début de l'été. La nouvelle étude de la Santé publique sur les cancers recensés à Shannon est maintenant reportée à l'automne.

«L'on m'informe que nous sommes toujours dans l'horizon de 2015», insiste René Bouchard, l'adjoint au président-directeur général du Centre intégré universitaire de santé de la Capitale-Nationale. «L'objectif de 2015 est toujours présent mais on parle davantage de l'automne 2015.»

«Je ne peux pas croire que ça prenne tant de temps que ça», déplore l'infirmière Marie-Paule Spieser, du Regroupement des citoyens de Shannon. «Ça ne se peut pas que ça prenne autant de temps pour faire un rapport. [...] Il y a beaucoup de gens qui sont décédés depuis le début.»

La Santé publique a rouvert le dossier en 2013. On avait finalement jugé que les inquiétudes des citoyens étaient «justifiées», surtout quant au nombre de cancers du cerveau. Un comité d'experts internationaux a donc été réuni afin d'analyser huit types de cancers recensés à Shannon.

Leurs conclusions pourraient avoir un impact sur le recours collectif intenté par les citoyens de Shannon contre la Défense nationale et un ancien sous-traitant, accusés d'avoir empoisonné l'eau souterraine avec du TCE, un dégraissant industriel cancérigène.

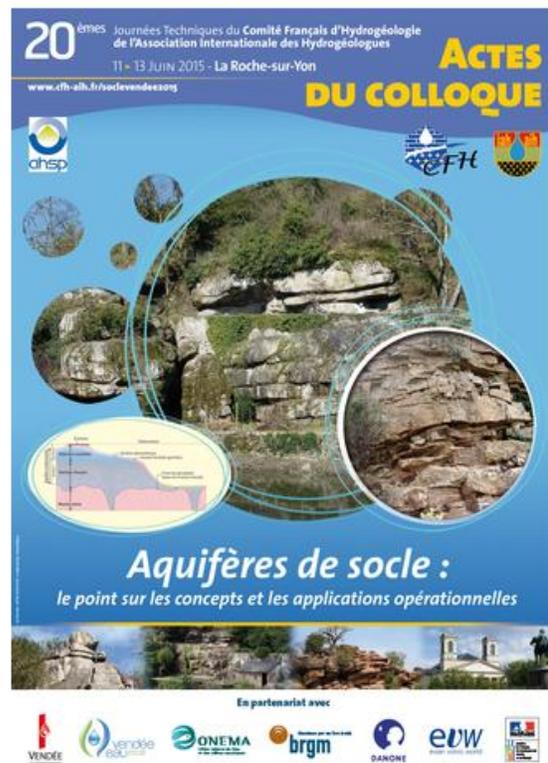
### **=> Un peu d'histoire**

Les citoyens apprennent en 2000 que leur eau potable, puisée dans la nappe phréatique, est contaminée par du TCE. Le recours collectif est autorisé en 2007. La Cour supérieure du Québec entend la cause dès 2010, puis rendu son jugement en 2012. Le juge Bernard Godbout reconnaît une certaine nuisance pour seulement quelques habitants de Shannon. Les citoyens demandent donc à la Cour d'appel de les entendre.

## Conférence internationale sur l'eau souterraine

Ecouter l'article

Publié le 09/06/2015 à 09:54  
Modifié le 09/06/2015 à 10:02



Le Comité Français d'Hydrogéologie (CFH) de l'Association Internationale des Hydrogéologues organise une conférence internationale sur l'eau du 11 au 13 juin 2015 à La Roche sur Yon.

Cette conférence destinée aux scientifiques porte sur les eaux souterraines des régions dites de "socle" (granites, schistes, gneiss...).

Plus de 180 spécialistes sont inscrits, en provenance de France et d'Europe, mais aussi des grandes régions du socle du monde (Canada, Etats-Unis, Afrique sub-saharienne, Inde, Australie).

C'est une première pour le Département : l'accueil de cette communauté scientifique permet aux spécialistes de faire le point sur les concepts et les applications opérationnelles de l'hydrogéologie.

La conférence dure trois jours : deux jours de communication orales à IICES à La Roche sur Yon et une journée d'excursion en Vallée de Sèvre Nantaise et sur les sources géothermales de Moutiers-les-Mauxfaits.

Plus de renseignements sur [www.cfh-aih.fr/soclevendee2015/](http://www.cfh-aih.fr/soclevendee2015/)

Pour plus d'informations sur le thème de l'eau, retrouvez-nous dans le dossier [Observatoire Départemental de l'Eau](#)



# La Californie s'enfonce à un rythme record

f 1,1K

PARTAGEZ SUR FACEBOOK

t 11

PARTAGEZ SUR TWITTER



AUTRES

**ÉRIC GRENIER**

Vendredi, 12 juin 2015 11:53  
MISE À JOUR Vendredi, 12 juin 2015 12:00

## La Californie disparaît. Littéralement.

Déjà aux prises avec la pire sécheresse à la frapper depuis au moins qu'elle est colonisée par les Européens, la Californie s'enfonce.

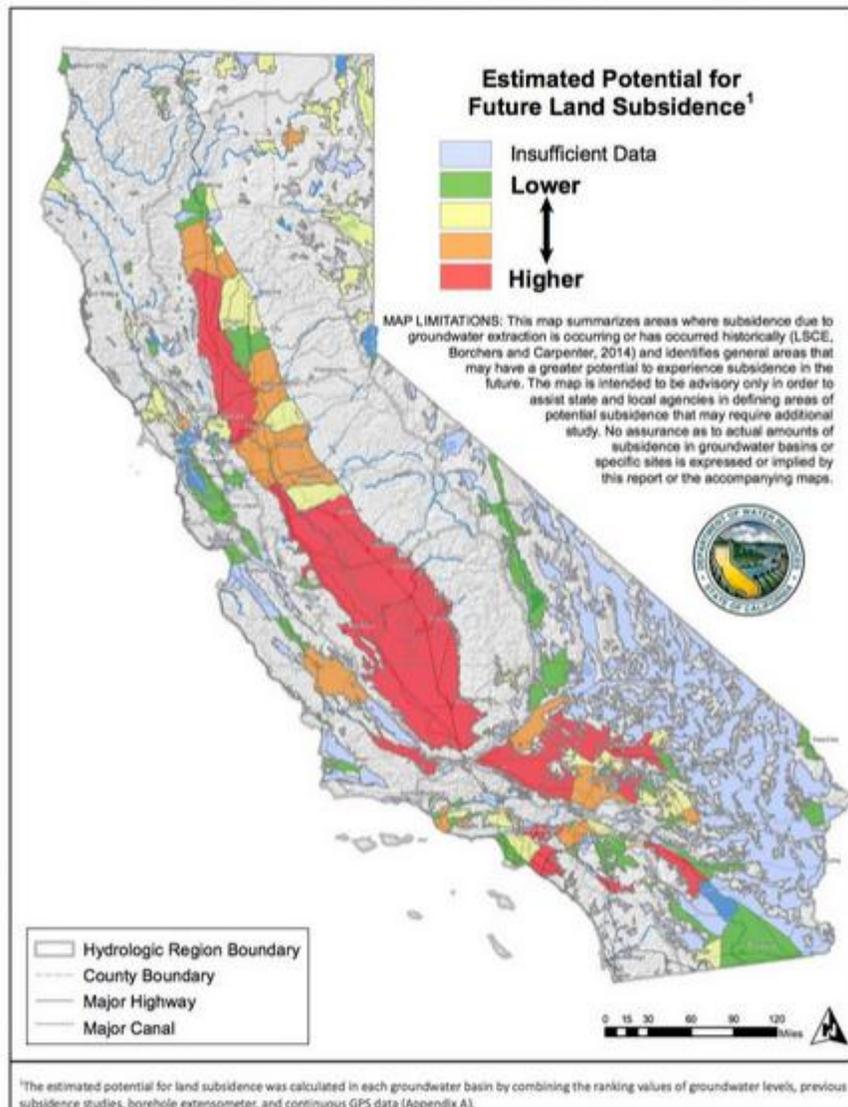
Des nids-de-poule – ou dolines – de plusieurs dizaines de kilomètres de diamètre apparaissent çà et là dans l'État de l'Ouest américain, indique le Center for Investigative Reporting (CIR), un organisme sans but lucratif voué au journalisme d'enquête dans la région de San Francisco, qui cite des chercheurs du US Geological Survey, l'organisme fédéral de géodésie.

## Scénario catastrophe

Les deux phénomènes sont intimement liés: la sécheresse pousse les agriculteurs à puiser l'eau du sous-sol à un rythme croissant, voire record. Et comme cet aquifère ne se renouvelle plus, il se crée alors un vide sous les pieds (et la surface du sol) des Californiens.

Une petite ville de la vallée de San Joaquin perd de 30 cm (1 pied) à 60 cm (2 pieds) d'altitude chaque année depuis 2012. Au total, ce sont des milliers de kilomètres carrés de la vallée centrale californienne qui cet été, se rapprocheront, en quelque sorte, du centre de la Terre à un rythme soutenu.

## Estimated Potential for Future Land Subsidence in California



*Cette carte montre là où ça s'enfonce: en jaune, en orange et en rouge. Source: département des Ressources hydrauliques de la Californie*

Plus de 60 % de l'eau consommée en Californie provient des réserves souterraines. La majeure partie est consacrée à l'agriculture, alors que la région est la plus grande productrice de fruits, de légumes et de noix de tout le continent, dans l'une de ses parties les plus arides. Une quantité appréciable des fruits et légumes consommés par les Québécois provient de là.

### L'enfoncement du Golden State ne date pas d'hier

Cette photo de la US Geological Survey, prise en 1977, montre le niveau du sol à partir d'un poteau, selon les années.



1925

1955

SAN JOAQUIN VALLEY  
CALIFORNIA  
BM 5661  
SUBSIDENCE 9M  
1925-1977

1977

Chaque sécheresse, comme celle des années 60, puis une autre au début des années 90, se traduit par un affaissement général du sol.



Sur cette photo, une scientifique du US Geological Survey indique la hauteur où se situait ce pont avant l'affaissement du sol de la région.

Mais le phénomène a atteint une ampleur jamais enregistrée l'été dernier. Et ça devrait être pire pour le prochain, préviennent les scientifiques cités par le CIR.

**Et qu'est ce que ça donne, un État qui s'enfonce?**

Des ponts qui s'écroulent, des barrages qui craquent, des pipelines qui se démantibulent, des édifices qui se fissurent.



Ce pont du comté de Fresno, par exemple, deviendra bientôt, sans une intervention coûteuse des pouvoirs publics, si tant est que la chose existe, un pont submersible.

Dans les années 60, avant la construction de longs canaux transportant l'eau de lointains réservoirs vers les champs, le pompage excessif des réserves souterraines avait aussi provoqué un désastre dans les infrastructures de la vallée de la San Joaquin.

La facture s'était élevée à 1,6 milliard \$ (9 milliards \$ d'aujourd'hui).

L'enlèvement était par contre plus limité qu'aujourd'hui, et il y avait beaucoup moins d'infrastructures dans le paysage, notamment, il n'y avait que très peu d'autoroutes, pas ces grands canaux d'eau, les pipelines, etc...

Devin Galloway, un scientifique du US Geological Survey, affirme au CIR que même si les producteurs agricoles cessaient de pomper l'eau souterraine immédiatement, les dommages déjà faits aux aquifères drainés sont tels que le phénomène de l'enlèvement se poursuivra pendant des décennies.